

Apprentissage

Le titulaire de la spécialité CAP « interventions en maintenance technique des bâtiments » intervient, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur. Il intervient indifféremment dans : les constructions du secteur résidentiel (habitat individuel et collectif) ; les établissements tertiaires ou industriels ; les établissements de collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs,...).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Devenir un agent technique de maintenance polyvalent du bâtiment. Il effectue la maintenance et l'entretien des locaux et espaces à usage collectif (locaux communaux, établissements hospitaliers, maisons de retraite, immeubles, écoles, locaux d'entreprises,...) selon les règles de sécurité. Il peut gérer les approvisionnements d'outils et de consommables.

Pour qui ?

A partir de la 3^{ème}
Ou avoir entre 16 et 29 ans

LES PLUS

SST
Habilitation électrique

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Remplacer les éléments défectueux Participer à l'entretien et la maintenance
- Evaluer les besoins de réparations Rendre compte de son activité
- Contribuer à la sécurité Rénover et entretenir des structures fixes (cloisons, peinture, isolation...)
- Poser et réparer des structures mobiles (portes, fenêtres, mobilier...)
- Remplacer des appareillages de plomberie, chauffage, électricité et réseau Vérification et entretien des accès pour le public

SITE DE FORMATION

LGT – LP – CFA – CFP
Saint François d'Assise
11 Rond Point Charles Sorin
85000 LA ROCHE SUR YON

APRES LA FORMATION

Poursuite d'étude :

- CAP des secteurs du bâtiments (spécialisation)
- Bac professionnel Métier de l'Électricité et de ses Environnements Connectés
- Bac professionnel Technicien Constructeur Bois

Débouchés professionnels :

- Agent de maintenance du bâtiment pour :
- Les Services techniques municipaux
- Centres de soins et d'accueil Camping, parc, hôtel Structures administratives, scolaires et de formation
- Service de maintenance du bâtiment dans une structure commerciale ou industrielle

CONTACTS

cfacfp-sfda@stfrancoislaroche.fr
02 51 37 94 51
www.stfrancoislaroche.fr

TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN

96% sur les trois dernières sessions

INSERTION PROFESSIONNELLE

100 % pour ceux qui choisissent l'entrée dans la vie active après l'apprentissage

ENSEIGNEMENTS à SFDA

ENSEIGNEMENTS - 35h semaine au CFA

Enseignement général (15h) : Français, Histoire Géographie, Enseignement Moral et Civique, Mathématiques, Sciences, Anglais, EPS, Arts appliqués.

Enseignement professionnel (18h) : Prévention Sécurité Environnement, Electricité, Plomberie, Pose et réparation des supports mobiles, Supports et revêtements sols et murs (peinture, placo, carrelage...) - modules chauffage, réseau, domotique, réseau

1h semaine d'accompagnement (approfondissement, suivi de l'apprenti début et fin de période)

1h de travail accompagné

METHODES PEDAGOGIQUES

Projets - Travaux dirigés et Travaux Pratiques
Mise en situation - Alternance d'apports théoriques et pratiques - Travail en autonomie avec salles mises à disposition - **Méthodes qui prennent appui sur l'existant et le vécu professionnel des apprenants**

EVALUATION et SUIVI des apprentissages

Evaluation par compétences et notation en lien avec les épreuves d'examen
Bulletins semestriels
Accès au logiciel de suivi (EDT, évaluation, absences...)

ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES

Accessibilité aux locaux de formation - Mise en place du projet individuel en lien avec l'équipe pédagogique après contact avec le référent handicap du Centre de Formation ou le responsable de niveau.

FORMATION EN ALTERNANCE par APPRENTISSAGE – CAP - 2 années

RYTHME DE L'ALTERNANCE par année

Rythme moyen d'alternance : deux semaines consécutives de présence au centre de formation de juin à septembre

ORGANISATION DE LA FORMATION

- formation de 24 mois
- 910h de formation au centre de formation
- 13 semaines au CFA de septembre à juin par année
- 39 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés par année
Calendrier de l'alternance transmis lors de la candidature

COUT DE LA FORMATION

Formation non payante pour l'apprenti, prise en charge par France Compétences après accord de l'OPCO ou financeur référent
A la charge de l'apprenant : repas et activités culturelles en lien avec la formation.

EFFECTIFS

Minimum 4 et maximum 10

ACCOMPAGNEMENT

Heures d'accompagnement et d'échanges de pratiques en début et fin de période au centre de formation
Un référent de groupe responsable de l'apprenti qui entretient le lien avec le maître d'apprentissage
Une formation et/ou un accompagnement proposé au maître d'apprentissage
Deux visites par an en entreprise - entretiens téléphoniques
Livret de l'apprenti qui comprend le livret de compétences, les comptes-rendus d'activités au centre et en entreprise et toutes les informations nécessaires au suivi de l'apprenti

CONDITIONS D'INSCRIPTION

-Déposer un dossier de candidature complet au Centre de Formation du lycée Saint François d'Assise
-Effectuer un entretien individuel pour validation du projet avec un responsable de l'équipe de direction
-Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise